

Procès-verbal de la RIP du 17 septembre 2026 - Exploitation d'un crématorium pour animaux de compagnie rue André Renard à SEILLES

[Modérateur]

Bonsoir tout le monde, bienvenue donc à cette réunion d'information préalable du public qui est réalisée dans le cadre d'un projet de crématorium pour animaux de compagnie, ici à Andenne. C'est une réunion qui est obligatoire dans le cadre de demande de permis avec études d'incidence et elle est organisée par le demandeur qui va se présenter tout de suite après et elle est présidée ou en tout cas encadrée par la commune, monsieur le bourgmestre et les services de la ville qui vont dresser le procès verbal de la réunion. Donc, s'il y a des questions, elles seront notées dans le cadre de ce procès verbal et l'ensemble de la présentation et des questions pourront être également consultées par la suite sur le site Internet de la ville.

L'ensemble de la vidéo sera retranscrite sur le site Internet. Monsieur Noiset, vous pouvez vous présenter 2 minutes.

[Monsieur NOISET - Demandeur]

Bonsoir à tous et à toutes, Florent Noiset, la personne qui souhaite créer ce projet. Donc, je vous expliquerai le fonctionnement, l'origine et un peu plus en détail ce soir pour mieux comprendre le projet et comment ça va se dérouler.

[Modérateur]

Voilà, donc pour ma part, je vais passer un peu de temps à vous expliquer les aspects administratifs, c'est quoi l'objectif de la réunion, pourquoi il y a ce type de réunion, pourquoi il faut une étude d'incidences, pourquoi? Oui, cette étude d'incidences et puis les tenants et aboutissants de celle-ci. Alors, je représente le bureau d'études d'ARIES Consultants, c'est un bureau d'études spécialisé en environnement qui a été mandaté ici par monsieur Noiset pour réaliser justement l'étude d'incidences sur le terrain.

Sur l'environnement qui s'impose dans le cadre de ce projet, alors cette réunion d'aujourd'hui, elle est très particulière, elle est spécifique au projet avec études d'incidence et a pour objectif, principalement, de vous permettre à vous, public, de prendre connaissance du projet qui va vous être présenté ce soir. C'est la première fois, la première démarche, on va dire administrative dans le cadre d'une demande de permis avec études d'incidence et l'objectif, c'est que vous puissiez prendre connaissance de cette volonté.

Et ce projet de demande de permis va également permettre d'émettre vos remarques et observations par rapport à ce projet qui en est à ses tout débuts. On n'est pas dans le cadre de l'enquête publique après le dépôt de permis. On est vraiment au tout début de la procédure, pour, le cas échéant, mettre en évidence des points que vous souhaiteriez voir être étudiés dans l'étude d'incidences, voir des points particuliers qui vous semblent intéressants ou pour lesquels vous posez des questions et si vous le souhaitez, vous pouvez nous demander, pour autant que ça soit techniquement réalisable, que l'on évalue des alternatives techniques par rapport à des éléments qui vous poseraient question.

Voilà. Alors, je vous parle beaucoup d'études d'incidences, toutes les demandes de permis ou la majorité des demandes de permis ne sont pas soumises à l'étude d'incidencesq.

Ici, on est dans un cas bien spécifique qui est prévu par le code de l'environnement. Alors le code, je l'ai mis ici dans le détail, mais grosso modo, il dit quoi? C'est que toute demande de permis doit faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Alors, soit une notice d'incidence, soit une étude d'incidences. La notice d'incidence étant la version la plus petite, la plus légère qui existe en matière d'évaluation environnementale. C'est ce que vous avez pour vos demandes de permis pour vos habitations ou autres, notamment.

Et puis, les études d'incidence qui sont le format le plus conséquent qui existe en matière d'évaluation environnementale. Alors ici, on est dans un cas un peu particulier parce qu'on n'est pas sur un projet tellement conséquent, mais on se retrouve dans une situation qui l'impose tout de même. Et pour cela, en fait, on se réfère à quoi?

À un arrêté que le gouvernement a pris et qui fixe une série de projets qui, de par leur nature, leurs caractéristiques, sont d'office soumis à études d'incidence. Et dans cette liste, on retrouve les activités d'incinération ou co-incinération. Alors, c'est un peu brutal, mais de sous-produits animaux.

C'est comme ça que c'est repris, et la crémation d'animaux, d'animaux de compagnie est reprise dans ce type d'activités. Et ce type d'activités doit faire légalement l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement. Ça, c'est un peu le contexte juridique de la raison pour laquelle il y a cette étude particulière qui est à réaliser dans le cas de cette demande de permis.

Alors, en termes de procédure, on est au tout début, vraiment la première démarche, réunion d'information préalable du public. Le projet vous est présenté, il est présenté à l'administration également. Vous avez l'occasion de faire part de vos remarques.

Les autorités communales et régionales qui ont été également informées de la tenue de cette réunion, ont également l'opportunité de faire leurs remarques. Nous avons l'obligation, nous, en tant qu'auteurs de l'étude d'incidences, d'intégrer ces remarques et d'y répondre. Donc, on va réaliser l'étude d'incidences sur base de l'ensemble des documents et des éléments que le demandeur nous fournit de nos recherches, nos analyses et puis de vos observations éventuelles.

Dans le cas de l'étude d'incidences, on va identifier des impacts tantôt positifs, tantôt négatifs. S'il y a des impacts négatifs, on a aussi le devoir de proposer des mesures de compensation, faire des recommandations pour atténuer, supprimer ou compenser ces impacts. Lorsqu'il y a des recommandations qui sont émises, le demandeur, donc, Monsieur Noiset, va être obligé d'y répondre. Et comment il peut y répondre ? soit en adaptant son projet, en tenant compte de notre recommandation, soit en justifiant pourquoi il ne peut pas le faire. Il peut y avoir parfois des contraintes techniques ou administratives qui empêchent de mettre en oeuvre une recommandation que nous aurions émise.

Et donc, une fois que l'étude d'incidences est réalisée, que le projet, le cas échéant adapté au regard de nos recommandations, il peut l'introduire et donc c'est là qu'on va retrouver une procédure plus habituelle de demande de permis telle qu'on la retrouve plus classiquement. Et donc, dans le cadre de cette demande de permis, on va retrouver une enquête publique, deuxième moment durant lequel vous allez pouvoir intervenir et là, durant l'enquête publique, vous allez pouvoir prendre connaissance de l'ensemble des documents du dossier. Donc, il ne faudra pas être frustré par rapport à la présentation de ce soir.

On est vraiment sur un avant-projet qui doit vous permettre de réagir. L'ensemble des documents seront consultables lors de l'enquête publique et là, vous aurez accès à l'étude d'incidences, aux demandes de permis. Avec les dossiers administratifs, les aspects techniques, les plans et autres, si vous voulez les consulter lors de cette enquête publique et en parallèle, de nouveau, les services communaux, les services régionaux seront invités à remettre un avis sur la demande de permis en tant que telle pour amener finalement à une décision d'octroi ou éventuellement sous conditions, souvent sous conditions, ou de refus de permis.

Voilà la procédure dans laquelle on se situe. Alors, au niveau de l'étude d'incidences, vu que finalement, on est quand même dans une réunion qui tourne autour de ce sujet, ça vous permet d'interagir par rapport à ce que vous souhaitez voir apparaître, notamment dans l'étude d'incidences. Quelques mots sur cette étude.

L'objectif, c'est quoi? C'est assez simple. C'est d'évaluer les effets du projet sur l'environnement.

De proposer le cas échéant des recommandations, je vous l'ai dit, d'étudier des alternatives. L'objectif est finalement d'aboutir à un projet qui soit moins impactant pour l'environnement. Et au final, il faut être assez clair sur ce qu'est une étude.

Ce n'est pas nous qui prenons une décision. On est là pour orienter, pour éclairer les autorités. Donc, je disais orienter un outil d'orientation du projet pour le faire évoluer dans le cadre de son contexte, réduire ses impacts.

Outil d'information pour le public, dans le sens où vous pouvez consulter l'étude et on essaiera de décrire le projet le plus clairement possible dans celle-ci. Et outil d'aide à la décision, parce qu'on va apporter une analyse sous le prisme environnement, mais une analyse du projet quand même. Alors, au niveau du contenu, on a une approche assez classique.

Analyse du contexte, c'est la base. Qu'est-ce que l'on a aujourd'hui dans le cadre de l'environnement du site du projet qui va vous être présenté juste après? Quel est le cadre réglementaire qui s'applique?

Et puis, lorsqu'on vient ajouter le projet sur ce cadre réglementaire, sur ce contexte, on vient identifier des impacts potentiels, tant au positif, tant au négatif. Vous allez poser vos questions aujourd'hui ou dans le parcourir dans les 15 jours qui vont venir. Aujourd'hui, on va essayer d'y répondre le plus clairement possible.

On n'aura peut-être pas encore les réponses à toutes vos questions, mais donc, comme je le disais, dans l'étude, on sera obligé d'y répondre. Et c'est là que vous allez y retrouver le détail. Petit point sur la forme, donc une étude d'incidences, ça peut être conséquent, ça peut faire plusieurs centaines de pages.

Si vous voulez aller plus vite à l'essentiel, je vous invite à lire le résumé non technique. C'est une obligation légale et ça doit permettre à tout un chacun qui ne dispose pas, soit du temps pour lire les centaines de pages, soit de la connaissance technique ou scientifique pour comprendre l'ensemble des éléments qui pourraient se retrouver dans l'étude. D'avoir quand-même une vision rapide et concise du contenu de l'étude d'incidences au niveau des thématiques.

Et ça, c'est plus pour engager finalement la dernière partie de la réunion de ce soir. Après la présentation du projet, c'est la présentation de toutes les thématiques qu'on va aborder dans le cadre de l'étude d'incidences. Et là, vous allez voir, on va broser, broser vraiment toutes les composantes dans l'environnement.

On va parler des aspects plutôt socioéconomiques avec les questions de santé, de sécurité, d'intégration dans le voisinage. Est ce qu'il y a des incompatibilités ou pas? On va parler de mobilité avec les flux générés d'offre en stationnement, d'adéquation de l'offre en stationnement.

On va parler de faune et de flore. Est ce qu'il y a des impacts potentiels sur les milieux naturels? Oui, non, lesquels?

On va parler de sol, sous-sol avec des questions de pollution du sol. Y a t-il des sols pollués aujourd'hui en présence? Faut-il les gérer?

Est-ce que le projet est susceptible de générer des pollutions? Ça au niveau du sol, mais aussi au niveau des eaux souterraines. C'est un ensemble de questions qui tournent autour de ces thématiques.

On parlait des eaux souterraines. Il y a aussi les eaux de surface avec une analyse de la modalité de gestion des eaux pluviales, des eaux usées. Où est ce qu'elles vont se rejeter?

Comment elles vont être gérées? Et des questions relatives aux aspects un peu plus techniques sont l'énergie, la qualité de l'air, l'impact sur le climat de manière générale. Avec une analyse des émissions, quels sont les types d'émissions qui vont être émises?

Y a-t-il des mesures qui sont prises pour éviter celles-ci, pour les filtrer? Quelles sont les énergies qui vont être utilisées? Toutes ces questions autour de ces enjeux.

Une analyse spécifique sur le bruit. Est-ce que les installations projetées vont générer du bruit? Est ce qu'elles vont respecter la réglementation?

Est ce qu'il y a une gêne potentielle pour le voisinage? Des questions qu'on est obligé d'aborder dans l'étude d'incidences de manière générale. Voilà, ça, c'est vraiment pour l'aspect un peu plus administratif.

On va passer à la partie un peu plus intéressante, qui est la partie relative à la présentation du projet. Je vous ai déjà mis ici les modalités d'interaction pour ceux qui sont dans la salle. Vous pouvez poser des questions en direct tout à l'heure après la présentation ou alors vous pouvez les faire par écrit ou par mail.

Vous envoyez un mail aux adresses ou un courrier aux adresses qui sont présentées là. Vous avez 15 jours et on y répondra dans l'étude. Donc, vous n'aurez pas d'accusé de réception ou de réponse à vos courriers ou à vos mails.

Il ne faut pas attendre cela. Ce n'est pas prévu par la législation. C'est un peu frustrant, mais les réponses, comme je l'ai dit, se retrouveront dans l'étude d'incidences par la suite.

Ça va? Voilà, donc ça, c'était la partie un peu plus administrative sur le contexte. Ici, c'est le site également sur lequel vous allez retrouver la vidéo.

Donc, il y aura un lien qui sera renvoyé sur le site, la page web de la commune si vous voulez la consulter par la suite.

[Monsieur NOISET - Demandeur]

Voilà, merci pour la présentation. Donc, voilà, donc, ici, ça va être le projet du crématorium animalier, donc à Andenne, situé dans rue André Renard numéro 1, dans le zoning industriel de Seilles. Pour moi, alors notre objectif principal, c'est donc de faire un projet comme celui-là, c'est vraiment implanter une infrastructure locale, un crématorium réactif éthique afin de pallier un manque régional d'une offre assurant une exploitation parfaite, discrète, silencieuse et surtout éco responsable en vue actuelle avec le crématorium.

Toutes les normes écologiques, économiques. Voilà, donc j'ai fait au plus simple, les objectifs principaux qui seront pour nous notre canneva de travail, on va dire, au quotidien. Offrir un accompagnement humain et bienveillant.

Accueillir le deuil avec empathie. Savoir accepter, accompagner, guider les personnes avec dignité en acceptant leur choix, leur volonté. Garantir une prise de charge éthique et transparente leur choix, leur volonté.

Nous, on va assurer une traçabilité, une transparence totale. Que ce soit du début jusqu'à la fin, que ce soit d'une propriété privée ou chez le vétérinaire, tout sera suivi. Donc avec un suivi à chaque personne.

Proposer une solution sanitaire et co-responsable. Réponse aux normes de santé publique. C'est pour ça qu'il y a la société Ariès qui a été prise justement pour tout ce qui est santé, environnement.

Avec les grandes normes et tout ce qui s'y regroupe. Minimiser l'empreinte environnementale avec les effets de serre, la pollution, les rejets atmosphériques. Tout ça est pris en compte aussi dans le projet.

On a une volonté, parce que ici dans la région, il n'y a pas grand monde. Il y a beaucoup de vétérinaires, beaucoup de cliniques, de systèmes, comment je vais dire, sans collier, pardon. Et du coup, on veut vraiment soutenir les professionnels de la santé animale, que ce soit les

sans collier, les refuges, en les soutenant, en pouvant proposer notre aide avec des tarifs forcément très réduits.

Parce que forcément, ça ne peut pas rester comme ça sans traitement. Compléter la chaîne des sans-vétérinaires, tout le monde va chez le vétérinaire forcément. Mais qu'est-ce qui se passe après ?

On essaye de réduire, de les soutenir, d'empêcher la surcharge de travail et d'accumuler et de stocker les animaux qui peuvent être rendus aux familles. Donc voilà. L'optimisation de l'offre et la réactivité logistique.

Donc qu'est-ce qu'on a principalement regardé ? C'est vraiment la proximité territoriale, réduire les distances entre les vétérinaires et les propriétaires, éviter de faire une heure de route pour pouvoir accéder à un soin pour nos animaux de compagnie. La gestion d'urgence et les délais.

Souvent, ce sont des crématoriums qui sont, de manière générale, ouverts à des heures de bureau. Mais les animaux, les week-ends aussi, décèdent, meurent naturellement. Mais qu'est-ce qu'on fait à ce moment-là, les nuits, les week-ends, les jours fériés ?

On ne voudrait palier à ce manque aussi, pour pas qu'on puisse les garder chez soi pendant des jours. Et on veut surtout avoir une fiabilité et une confiance, moderniser la chaîne logistique pour garantir une traçabilité irréprochable, et restaurer la confiance des familles, et pas bâcler les animaux. Ils ont leur place parmi nous, ils ont le droit d'être respectés jusqu'au bout.

D'où notre volonté de créer ce projet. Donc ici, une maîtrise environnementale et discrétion opérationnelle. Donc, M. Albardier le disait justement, ça faisait partie des rubriques. On l'a pris compte déjà au préalable. Donc, zéro nuisance atmosphérique et olfactive.

Donc, dans les projets, il y aura plusieurs fours, mais il y aura des filtres supplémentaires, secondaires, et même tertiaires. Je pourrai répondre plus en détail après. Il y aura tout ce qui est impacts acoustiques et routiers, rien comme nuisance.

Parce que ça ne fait pas plus de bruit qu'une chaudière, que des grossièrement « amazôtes ». Parce que tout est instauré dans la coque en elle-même. Donc, il n'y aura pas de bruit assourdissant, de rejet.

Donc, intégration de conformité. La conception architecturale, c'est vraiment l'ensemble du projet, restera dans des bâtiments existants. Donc, on ne fera pas de gros chantiers, de gros aménagements.

Il n'y aura pas de litiges avec les riverains parce qu'il y aura des camions qui passent. On a une infrastructure déjà installée. On viendra que rajouter simplement les fours et le matériel à l'intérieur.

Tout en respectant les normes environnementales qui s'y appliquent. Donc, voilà le site en lui-même. C'est le site de « Scénio », du coup.

Et donc, nous serons situés principalement pour l'accueil au niveau de... Ça se fera en deux bâtiments : une maison de réception pour l'accueil, la zone technique et un vaste parking qui ne sera pas nuisible, donc on n'impactera pas les voies routières. On sera totalement autonome pour les places de parking avec un vaste choix.

Voilà l'idée un peu de base. Donc, à gauche, c'est le projet existant. C'est le bâtiment comme il est.

Et notre volonté de l'embellir pour apporter une plus-value au bâtiment ainsi qu'à la région, par un crématorium qui n'est déjà pas connu dans la région. Et donc, embellir, apporter un bien moral.

Quand on arrive là-bas, qu'on soit soutenu déjà, que ce soit accueillant, beau. Et qu'on puisse faire ça jusqu'au bout dans les plus belles façons.

Ici, c'est simplement la partie arrière du bâtiment. Donc, à gauche, actuellement. A droite, c'est notre volonté, le projet, d'utiliser tout ce qui est bois recyclé, des panneaux écoresponsables. Et faire des petits emplacements pour les personnes qui attendent les crémations. Comme ça, dans leurs espaces de deuil.

Et pouvoir discuter librement ou rester au calme. Il y aura plusieurs espaces propres à chacun, intérieur ou extérieur. En fonction du temps.

Donc, comme je le disais ici, et je l'écris. Aucun gros chantier n'est à prévoir, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Ce sont des bâtiments existants, raccordés avec l'eau, l'électricité et le gaz.

Donc, ce ne sera que de l'embellissement. Ce sera sobre et élégant, pour répondre aux normes communales. En respectant les exigences et les souhaits mis en vigueur.

Voici une petite vue du bâtiment de réception. Avec une petite vue globale, via PC. On ne sait pas faire tout ce qu'on veut.

Il y aura un accès PMR avec des escaliers pour accéder à l'accueil. Donc, il y aura le bureau d'accueil. Un bureau avec toute la présentation des urnes.

Pour les choix des urnes et des bijoux. Il y aura un petit espace cuisine pour se restaurer au besoin. En attendant le moment où l'animal est en voie de partir.

Il y aura effectivement deux salles. Ici sur le côté, ce ne sont pas des salles de séminaire. Ce sont les deux salles de recueillement qui serviront à présenter notre fidèle ami à quatre pattes.

Que ce soit du format NAC jusqu'au chien. Et quand ce sera les chevaux, ce sera dans la partie technique. Il y aura deux espaces privés avec le temps qu'il faut.

Et puis des parties sanitaires. Il y aura encore un étage aménagé avec une zone éventuellement enfant. Parce que parfois on ne sait pas toujours les caser.

Ils seront bienvenus, on pourra les occuper avec des jeux adaptés. Ici c'est la partie technique. Dans les slides avant, il y avait la partie réception et la partie technique.

Donc on est vraiment dans une partie technique. Avec vraiment simplifier tout ce qui est four. Avec le premier système de filtration qui est un système Venturi par voie humide sous pression. De là ça ira simplement dans un filtre secondaire qui va réduire la température. Et avec 300 filtres de couches consécutives.

Et de là, nous avons encore un troisième filtre qui va générer lui-même une récupération de chaleur. Et transformer en courant électrique. Et une production d'eau chaude.

Donc on sera autogéré, autonome. Pour pouvoir gérer notre propre installation sans nuire à toute infrastructure électrique. Avec ici la partie frigo et des salles de repos pour les personnes qui travaillent dans le projet.

Ici donc, après analyse, pour ma part, nous avons regardé avec les fours actuels. Les systèmes de carburant. Principalement ils sont raccordés par les voies mazout/diesel.

Mais malheureusement ils font beaucoup de dépôts, beaucoup de mauvaise combustion. Donc nous avons calculé et regardé pour être avec du gaz ou du biogaz. Qui, comme marqué dans le tableau, a une combustion parfaite.

Donc pas de rejet, pas de combustion. Et donc forcément, si le mélange est parfait, la flamme est parfaite. Il n'y aura que des rejets de vapeur dus à la destruction des corps.

Là on voit, à main levée, où se situera la citerne de gaz avec les normes et les distances de sécurité. Qui sera forcément calculée et mise avec les protections adéquates. L'heure d'ouverture, de manière générale, les fours fonctionnent 12 heures.

Donc on a estimé entre 7h et 19h. Parce qu'il y a un temps de chauffe d'une heure et un temps de refroidissement d'une heure. Mais à ce moment- là, il y a déjà un technicien, étant donné qu'il y a une flamme vive potentiellement.

Il y a toujours un technicien qui sera là du début jusqu'à la fin. Ça ne tourne jamais tout seul. Et à partir de 8h jusqu'à 18h, les bureaux et les installations seront ouvertes pour la réception, les appels téléphoniques, le recueil ou les transports.

Alors nous avons regardé aussi à combler le manque, tout ce qui est samedi, dimanche et jour férié. Nous n'insinuerons pas ces jours-là. Ce sont pour pallier au manque de transport, de réception.

Donc nous pouvons être appelés et on peut s'arranger, combler, ouvrir le centre du crématorium pour pouvoir réceptionner si pendant la nuit il y a malheureusement un décès. Alors dans le transport, nous avons privilégié encore tout ce qui est petits véhicules. Nous ne travaillerons pas avec des camions 20 tonnes qui font beaucoup de bruit et qui détruisent les routes.

Voici deux types camionnettes frigorifiques avec une plus petite éventuellement en fonction des trajets des transports. Et au niveau de gauche, c'est une beaucoup plus grande adaptée pour les chevaux. Donc on reste vraiment sur du type petit véhicule du quotidien.

Et nous avons regardé en fonction de la production de courant électrique avec le transformateur, d'utiliser des véhicules électriques en autonomie et en circuit fermé. Donc la volonté, notre engagement est simplement d'accompagner chaque famille à travers cette étape douloureuse avec plus grande bienveillance. Pour que le dernier voyage de vos fidèles compagnons soit emprunt de douceur et que vos souvenirs communs continuent d'éclairer vos mémoires en les recevant et en leur donnant le respect qu'ils méritent.

La conclusion, la plus simple soit-il, en ouvrant un crématorium animalier, nous ne créons pas seulement un service. Nous mettons un lieu de mémoire, de dignité et de compassion à disposition. Nos animaux de compagnie partagent nos vies, nos joies et notre quotidien avec une loyauté sans égal.

Lorsqu'il est temps de leur dire au revoir, ils méritent un hommage à la hauteur de l'amour inconditionnel qu'ils nous ont offert. Alors pourquoi je parle comme ça? Voilà pourquoi j'ai moi-même émis ce projet.

Ce n'était pas à l'origine dans nos projets. Puis mon chien est parti. Forcément, la nuit, on le retrouve le lendemain.

Que faire? Comment faire? Désemparés, on a commencé à chercher.

Pas d'aide, pas de soutien, on ne sait pas où aller. Alors forcément, ça m'a turbiné. Le manque se fait toujours encore actuellement et je voudrais essayer, grâce à lui, d'apporter mon aide différemment ou d'une manière différente.

En hommage à qui? Merci de votre attention.

[Modérateur]

Merci pour la présentation. On va passer aux questions réponses. Il y a des questions.

Bienvenue à ceux qui nous ont rejoints en cours de route. Voilà, si vous avez des questions pour la compréhension générale, n'hésitez pas à revenir un petit peu sur ce qui a été dit, même si ça a été présenté. Donc voilà, on est à votre disposition, M. Noiset pour son projet, nous-mêmes pour les aspects plus administratifs liés à l'étude d'incidences. Si vous avez des questions, vous pouvez les poser ce soir ou sinon par écrit, comme j'ai déjà dit dans les 15 jours qui viennent.

Si vous avez une question, je vais juste vous demander d'attendre le micro parce que comme la séance est enregistrée pour que ceux qui visualisent, qui visionnent la vidéo après puissent vous entendre. On fera parler dans le micro aussi et donc Sarah va passer avec un micro pour vous le donner. Voilà là-bas, si jamais vous avez envie de poser une question.

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui a une première question? Aussi, si vous voulez bien vous présenter avant de parler comme ça pour le PV, c'est plus facile de bien resituer tout le monde. Merci.

[Intervenant 3]

Oui, donc moi, c'est Martin Van Kerckhove. Je suis en charge de l'environnement à la commune d'Andenne. Je remercie les deux intervenants pour leur présentation.

Évidemment, donc moi, j'ai juste une petite question. Vous avez parlé des animaux de compagnie des NAC qui sont des animaux de compagnie un peu plus spécifiques. Mais je me demandais si vous aviez envisagé des collaborations, notamment avec les services d'équarrissage ou les ou les exploitations agricoles qui ont certes des leurs propres filières quand il y a des animaux qui meurent dans leurs exploitations. Mais je me demandais si vous l'aviez envisagé, parce que vous avez parlé des chevaux, notamment. Et donc je me demandais simplement si vous aviez envisagé certaines collaborations avec ce type d'exploitations.

[Monsieur NOISET - Demandeur]

Bonne question. Effectivement, on y a pensé. Ce n'est pas vraiment notre projet à l'ordre du jour parce que c'est vraiment un domaine particulier avec des normes spécifiques, des exigences avec des contaminations. Non, alors non, on n'a pas souhaité. On ne veut pas travailler comme ça.

On veut rester dans le domestique, le NAC, le lapin, le hamster, les serpents, éventuellement jusqu'au choix. Donc vraiment des animaux du quotidien qui partagent notre vie et pas des morceaux, des morceaux de boucherie, des trucs d'équarrissage ou des déchets animaliers. Vraiment que dans le domestique.

[Intervenant 4]

Françoise Léonard, bonsoir. Je ne suis pas arrivée au début. Ce sera uniquement des crématoriums personnalisés ou groupés.

Un animal à la fois ou d'office et tous les animaux ou ce sera un choix en fonction du prix.

[Monsieur NOISET - Demandeur]

Bonne question. Tout est envisagé. Tout est envisageable.

Si vous souhaitez simplement le déposer, faire une incinération individuelle, vous pouvez. Vous pouvez faire une crémation collective. Vous pouvez le déposer chez votre vétérinaire.

On s'occupe de tout et vous venez de réceptionner une fois le travail technique réalisé. Donc c'est vraiment au choix. On a vraiment émis toutes les possibilités presque qu'on n'a pas vu chez les autres concurrents.

Tout est possible en fonction du choix, de la volonté et éventuellement du prix parce que nous ne voulons pas vider les portefeuilles à l'origine. Donc il y en a pour tout le monde. Avec plaisir, s'il y a quelqu'un d'autre.

Merci beaucoup.

[Modérateur]

S'il n'y a plus de questions, alors je propose qu'on s'arrête là. Si ça vous revient quand même par la suite, voilà les adresses. Je les remets là.

Vous pouvez toujours envoyer un courrier, un mail et poser votre question, on en tiendra compte dans l'étude. Sinon Monsieur Noiset est encore là, si vous voulez lui en toucher un mot juste après, de manière plus informelle. Merci à vous d'être venus, merci à la commune d'être venue encadrer cette réunion. Je vous souhaite une bonne soirée à tous.